

## Arrestations d'anciens militaires tutsi pour l'assassinat du président Ndadaye

@rib News, 25/11/2018 – Source AFP Quatre hauts gradés tutsi de l'armée à la retraite, accusés d'être auteurs de l'assassinat en 1993 de Melchior Ndadaye, premier président hutu du Burundi démocratiquement élu, ont été arrêtés samedi à Bujumbura, selon des sources judiciaires et des proches.

Il s'agit d'un coup de théâtre, 25 ans après l'assassinat de Ndadaye – l'origine d'une guerre civile (93-2006) plus de 300.000 morts et a opposé l'armée, alors dominée par la minorité tutsi (14% de la population) à des mouvements rebelles hutu (85%). "Même si des poursuites ont été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime s'est avéré que c'était des ex-cotants et le procès reste pendant à la Cour suprême", a expliqué le procureur général Sylvestre Nyandwi, dans une courte déclaration à la presse. Le ministre public a eu connaissance d'autres personnes potentiellement impliquées et qui n'ont pas été poursuivies et "nous avons décidé d'ouvrir un dossier à leur sujet quatre d'entre eux ont été arrêtés ce matin pour des raisons énoncées, tandis que d'autres sont encore recherchés. Il s'agit du général Clément Ndayisaba, des colonels Gabriel Gunungu, Laurent Niyonkuru et Anicet Nahigombeye. Ces officiers à la retraite ont été arrêtés samedi matin puis conduits au parquet général de Bujumbura interrogatoire, avant d'être acheminés vers les prisons de Muramvya (centre), Gitega (centre) et Rutana (est) et écroués selon une source judiciaire et des proches. La police s'est également rendue au domicile d'au moins trois autres officiers tutsi à la retraite pour les arrêter mais ne les a pas trouvés, selon les mêmes sources. "Mon mari a été arrêté peu avant 05h00 (03h00 GMT) par des dizaines de policiers lourdement armés qui avaient entouré notre maison dans la nuit (...), et on leur a refusé l'assistance de leur avocat", a témoigné à l'AFP l'épouse de l'un des officiers arrêtés. Les arrestations purement politiques. "Nous considérons qu'ils sont parmi les auteurs de l'assassinat du président (Ndadaye), mais ce sont les enquêtes qui vont clarifier leur rôle", a expliqué M. Nyandwi, assurant qu'ils auraient droit à un procès équitable. Une dizaine de soldats dont le plus haut gradé était lieutenant ont été condamnés en 1998, dans un procès considéré comme celui "des ex-cotants". Aucun des nombreux hauts gradés cités dans cet assassinat n'avait été inquiété. Depuis, les dirigeants politiques, les membres de l'ancienne armée et des mouvements rebelles avaient bénéficié d'une immunité provisoire alors que l'accord de paix d'Arusha de 2000 avait prévu que tous les criminels seraient devant la Commission vérité et réconciliation (CVR). "La CVR n'a pas été mise en place pour empêcher la justice de fonctionner", a réagi le procureur général burundais. Le pays est aujourd'hui dirigé par le parti Cndd-FDD, issu de l'ancienne principale rébellion hutu.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});